

Revenu minimum garanti

J'aimerais traiter d'une autre question pour un moment et examiner les mesures que nous avons prises à la suite de la révision effectuée l'année dernière. Au cours de toutes les législatures que notre pays a connues, je crois qu'aucun autre gouvernement, par l'entremise du Parlement, n'a fait autant en matière de politique de sécurité sociale que le gouvernement actuel par l'entremise du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au cours de l'année dernière.

Il suffit d'étudier ce dossier pour s'apercevoir à quel point il est impressionnant. J'ai parlé de sécurité de la vieillesse, de revenu garanti et de leur indexation. C'est un programme important qui a aidé un grand nombre de nos vieillards. Les allocations familiales ont également été substantiellement augmentées et ont apporté une aide considérable aux jeunes couples qui ont des enfants. Ces allocations sont également indexées annuellement sur le coût de la vie. Il en est de même pour le Régime de pensions du Canada. Les niveaux des prestations ont été relevés et une autre mesure dans ce domaine nous sera prochainement présentée.

Je vois que le ministre des Affaires des Anciens combattants (M. MacDonald) est parmi nous. Il a réalisé un magnifique travail en modifiant le taux des prestations et en indexant les allocations de nos anciens combattants qui ont si bien servi leur pays au cours de deux guerres mondiales.

Les retraites des fonctionnaires et autres ont été indexées au coût réel de la vie et leurs niveaux ont été relevés. C'est un grand pas en avant et un exemple à d'autres niveaux de gouvernement qui ont peut-être besoin d'être stimulés.

L'honorable représentante de Vancouver Kingsway (M^{me} MacInnis) a parlé d'impôt sur le revenu et je conviens avec elle qu'il s'agit d'une question importante mais considérons ce qu'il est advenu depuis un an et demi. On a indexé les déductions d'impôt pour enfants à charge au coût de la vie et, cette année, ces exemptions ont été relevées pour refléter cet écart. C'est un grand pas en avant. Le budget déposé en février de l'année dernière, prévoyait pour chacun de nos concitoyens une réduction substantielle de ses impôts sur le revenu sous la forme d'une diminution des taux. Nos concitoyens situés dans la fourchette des revenus inférieurs en ont bénéficié très substantiellement par comparaison aux fourchettes de revenus supérieurs, ce qui est un principe social important.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, j'aimerais simplement dire que les députés devraient examiner soigneusement les mesures que notre gouvernement a prises pour combattre l'inflation dans notre pays. Si l'on considère les mesures adoptées pour diminuer les effets de l'inflation qui est un phénomène en grande partie international et en partie interne, on s'aperçoit que nous avons fait beaucoup et même davantage que les autres pays. Les politiques que nous avons proposées méritent certainement aujourd'hui le même respect et le même appui que celui que tous les députés leur ont donné lorsqu'elles ont été présentées à la Chambre.

On peut dire qu'il reste encore beaucoup à faire et c'est ce que le ministre répète depuis qu'il a reçu son portefeuille et c'est également ce que disaient ses prédécesseurs. Il reste toujours beaucoup à faire, mais notre gouvernement s'est engagé à agir au lieu de se contenter d'en parler; il s'est engagé à mettre en œuvre des politiques et des programmes qui serviront les intérêts des Canadiens.

[M. Cafik.]

[Français]

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur le président, on peut dire que, dans le cabinet libéral, les ministres se suivent et ne se ressemblent pas. Quant au dernier, peut-être parce qu'il s'était engagé un peu trop loin, on a décidé de l'envoyer au ministère du Travail.

Cette attitude contradictoire manifeste à l'heure actuelle beaucoup d'incohérence du gouvernement libéral fédéral.

En effet, en 1970, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'actuel ministre du Travail (M. Munro) déclarait entre autres dans son Livre blanc, et je cite:

Le présent chapitre expose les éléments prédominants de la politique sociale que le gouvernement propose d'appliquer au cours des prochaines années.

Premièrement, mise au point de la formule du revenu annuel garanti...

Lui, il est en faveur de cela. Les Canadiens étaient chanceux à ce moment-là!

... pour en faire un instrument principal de lutte contre la pauvreté.

● (1650)

Étant donné que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) a dit qu'il s'oppose au revenu annuel garanti, ceci constitue une contradiction flagrante de la politique préconisée par son prédécesseur. En effet, si on cite le journal *Le Droit* d'Ottawa, du mercredi 21 novembre 1973, on peut lire, et je cite:

LALONDE S'OPPOSE AU REVENU GARANTI

Le ministre fédéral du Bien-être social, M. Marc Lalonde, est contre le principe du revenu garanti. Selon lui, un programme de revenu garanti permettra aux Canadiens de choisir entre le travail et le loisir et cette situation ne cadrerait pas avec le système de valeurs de la grande majorité des Canadiens. M. Lalonde qui s'adressait mardi à Montréal à l'Association canadienne d'études fiscales, a souligné en revanche qu'un des principaux défis qui se posait aux responsables de la sécurité sociale canadienne consistait à trouver des nouvelles possibilités d'emploi pour les chômeurs.

Cela n'est pas une nouvelle, voilà 50 ans que l'on se fait chanter cela!

Il importe également, a-t-il ajouté, de trouver un moyen d'augmenter les revenus de ceux dont les salaires sont inférieurs au niveau minimum acceptable.

Enfin, il faut, selon lui, trouver les moyens d'introduire de nouveaux programmes sans provoquer de bouleversements sociaux, financiers ou économiques.

Là-dessus, on n'a pas de crainte. Avant que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne fasse des bouleversements sociaux, je pense qu'il coulera pas mal d'eau sous les ponts.

A Drummondville, on compte beaucoup d'assistés sociaux et de chômeurs. Il est vrai qu'il y a toujours eu deux ministres dans la circonscription, et l'on remarquera que la relève n'est pas de tout repos. A mon bureau de Drummondville, j'ai donc l'occasion de rencontrer des assistés sociaux et des chômeurs chaque fin de semaine. Ici, je veux montrer une autre contradiction. Ce n'est pas un reproche que je lui adresse, mais le ministre est député d'une des plus riches circonscriptions du Canada, Outremont. Je crois qu'il ne doit pas souvent voir d'assistés sociaux. Je trouve que cela ne convient pas, je ne comprends pas que l'on prenne un homme qui n'est pas au courant du problème, représentant une des circonscriptions les plus riches du Canada, et qu'on le charge de s'occuper des défavorisés. Du moins, il doit être pas mal moins sensible à cela. Il pourra peut-être soutenir qu'il a commencé à faire des démarches en ce qui a trait à l'expérience manitobaine.